172. **A. hirtigluma** Steud., Nomencl. Bot. ed. 2, p. 131 (1841), et in Trin. et Rupr., Gram. Stip. p. 171 (1842) ; Maire, Sahara central, p. 61. — ①. Cespiteux ; chaumes dressés, glabres, atteignant 40 cm, striés, légèrement scabres. Gaines < entrenœuds, striées, scabres, à marges hyalines, à oreillettes longuement barbues ; ligule réduite à un rebord brièvement cilié ; limbes convolutés, sétacés, 3-10 cm × 0,8-0,9 mm, atténués en pointe fine, un peu scabres en dessous, très brièvement hérissés en dessus, avec quelques longs cils vers la base. Panicule étroite, dressée, ± dense mais non spiciforme, pouvant atteindre 20 × 4 cm, à rameaux pauciflores dressés, rameux dès la base, à axe glabre, un peu scabre, souvent incluse à la base dans la gaine supérieure ; pédoncules grêles, subcapillaires, glabres et un peu scabres ainsi que les rameaux. Glumes ± inégales, souvent tachées de violet sombre à la base; l'inférieure lancéolée ou ovale-lancéolée, 3-nerviée, contractée-érodée ou bilobée au sommet avec unmucr on court, ± velue-ciliée sur le dos et les marges, atteignant 6 mm ;



FIG. 230.
Aristida hirtigluma.

glume supérieure plus étroite, 3-nerviée, atteignant 10 mm, avec un mucron ou une arête très courte au sommet ± émarginé ou bifide, ± velue-ciliée sur le dos, à marges et sommet glabres. Lemme c. 3 mm, cylindracée, tuberculée-scabre, glabre, à callus de 0,7-1 mm, à pointe glabre aiguë, portant deux colliers de poils blancs, l'inférieur à poils courts, le supérieur (à la base de la lemme) à poils longs pouvant atteindre la moitié de la longueur de la lemme. Colonne tordue, 7-10 mm, tuberculée-scabre et ± plumeuse ; branche médiane de l'arête atteignant 7 cm, à base ± longuement nue ou ± ciliée, à partie plumeuse obtuse ou aiguë dans son contour, à sommet nu longuement excurrent ; branches latérales nues, c. 1 cm. 3 anthères de 3-4 mm long. Floraison : après les pluies.

A. Arête 7-8 cm ; glume inférieure velue-ciliée sur le dos ; glume supérieure ciliée sur la carène et ± poilue sur le dos.

B. Branche médiane de l'arête poilue dès la base :

var. ***genuina*** Maire in M. C. 744 (1929), et Sahara central, p. 61.

BB. Branche médiane de l'arête longuement nue à la base :

var. ***gymnobasis*** Maire in M. C. 2597 (1938).

AA. Arête plus courte, 5-6 cm ; glume inférieure presque glabre en dehors des marges brièvement ciliées ; glume supérieure glabre ou portant quelques rares cils sur la carène. Colonne longuement ciliée ; branche médiane de l'arête à base nue :

var. ***Uzzararum*** Maire in M. C. 744 (1929), et Sahara central, p. 61.

Rocailles désertiques. Var. *genuina* : Sahara occidental : Tasiast ! (MURAT). — Var. *gymnobasis* : Sahara occidental : Inchiri (MURAT), au Sud de nos limites, que la plante atteint certainement. — Var. *Uzzararum* : Sahara central : Hoggar (M. nº 1310).

Aire géographique. — De la Mauritanie au Sind. Egypte et Sinaï. Ethiopie. Afrique australe occidentale.